

Fondation Université de Lille

Soutien aux projets

Lettre d'intention

**Agir
ensemble
aujourd'hui
pour imaginer
demain**



Fondation
Université de Lille

FONDATION UNIVERSITÉ DE LILLE

Soutien aux projets

RECOMMANDATIONS À DESTINATION DES PORTEURS DE PROJET

Conformément aux missions du service public de l'enseignement supérieur, la Fondation de l'Université de Lille réalise des actions d'intérêt général : **elle contribue à relever les défis sociaux et sociétaux de notre territoire**. Elle assure ainsi le financement de projets phares pour l'Université et développe sa collecte de fonds via du mécénat pour atteindre ses objectifs, dans le respect des règles éthiques et juridiques. Elle a notamment pour objet de soutenir les excellences scientifiques et pédagogiques ainsi que les actions d'entraide et de solidarité étudiante.

Le projet soumis à un soutien financier doit répondre aux enjeux, corrélés aux missions de la Fondation :

- Coordonner, financer, accompagner et promouvoir des projets d'excellence en matière de recherche, de formation et d'innovation ;
- Contribuer au positionnement de l'Université de Lille au meilleur positionnement international ;
- Favoriser la diffusion et la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation.

La Fondation est sensible à ce que le projet véhicule les valeurs de l'Université de Lille et le rôle social et humaniste de l'Université dans la société.

Ainsi, la Fondation sera attentive à l'impact des projets sur le monde socio-professionnel : soit par les résultats concrets directs qu'il produit, soit par l'effet qu'il produit en termes de valorisation de l'Université de Lille. Par conséquent, les résultats attendus du projet doivent être clairement identifiés et évalués.

En résumé :

- La Fondation vient au soutien de l'ambition d'excellence de l'Université de Lille et de son rayonnement ;
- Le soutien de la Fondation a pour principale action de faire effet levier et son action doit avoir un effet durable ;
- La Fondation apporte son soutien à toutes les disciplines de l'Université de Lille ;
- La Fondation soutient le transfert de la recherche vers l'économie par la prise de participations au capital de start-up issues de travaux de recherche de l'Université de Lille.
- Un même projet ne peut en principe faire l'objet de financements successifs, les fonds disponibles, qui restent limités, doivent être consacrés prioritairement aux nouvelles initiatives présentées par les porteurs ;
- La Fondation n'a pas vocation à jouer un tel rôle de prêteur, sauf à ce qu'une situation d'urgence le justifie et, dans ce cas exceptionnel, sur une très courte durée ;
- La Fondation contribue au financement de projets mais pas directement à la rémunération de post-doc.

CALENDRIER DE SÉLECTION

Dates transmission des lettres d'intention	Dates transmission des dossiers de candidatures	Dates du Comité des projets Avis consultatif	Dates du Conseil d'admin. Avis délibératif
Avant le 13 octobre 2023	Avant le 27 octobre 2023	08 novembre 2023	29 novembre 2023
Avant le 16 février 2024	Avant le 01 mars 2024	13 mars 2024	27 mars 2024
Avant le 17 mai 2024	Avant le 31 mai 2024	07 juin 2024	27 juin 2024
Avant le 18 octobre 2024	Avant le 1 novembre 2024	08 novembre 2024	28 novembre 2024

LETTRE D'INTENTION

Champs d'application de la demande :	<i>(Recherche, formation, entrepreneuriat, solidarité...)</i>		
Intitulé du projet			
Porteur(s) du projet	Nom du (des) Responsable(s) : Unité de recherche, UFR ou service : Nom du Gestionnaire financier :		
Coordonnées du (des) porteur(s) du projet	Adresse électronique : Téléphone :		
Date de début du projet		Date de fin du projet	
<p>En 10 lignes (au maximum), décrivez les objectifs et attendus de votre projet, en mettant en avant le caractère innovant et les impacts sur l'Université de Lille. Ce texte rédigé servira pour communiquer sur votre projet via la Fondation. Soyez concis, clair, et convaincant !</p>			
Coût global du projet (TTC)			
Demande à la Fondation Univ Lille (TTC)		Montant des cofinancements envisagés (TTC)	

CONTACTER LA FONDATION

Cédric CARAVETTA, responsable mécénat et fundraising
06 34 24 81 01
cedric.caravetta@univ-lille.fr

Vanessa ROBERT, responsable administrative et financière
vanessa.robert@univ-lille.fr
03 62 26 92 81

Fondation régie par l'article L. 719-13 du Code de l'Éducation, créée par arrêté du Recteur de l'Académie de Lille le 17 novembre 2014, publié au BO ESR du 18/12/2014, immatriculée à l'INSEE au répertoire SIRENE sous le numéro 821 768 538